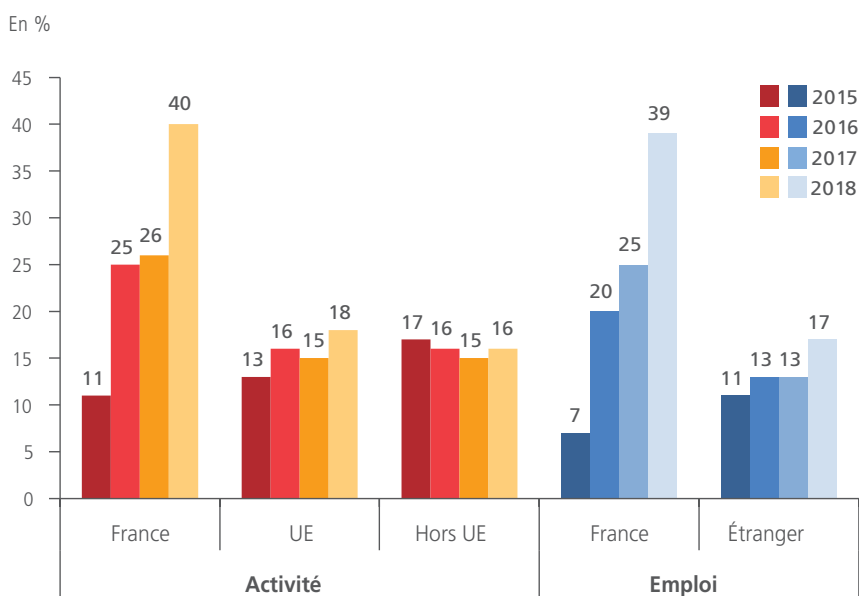


Les perspectives d'activité des ETI françaises à leur meilleur niveau grâce au marché français

Les perspectives d'activité et d'emploi des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales pour 2018 étaient au plus haut au printemps, malgré le ralentissement de la croissance observé au premier trimestre. Elles progressent fortement en France pour l'activité et l'emploi. Le niveau des carnets de commandes s'est à nouveau amélioré en 2017 et devrait encore progresser en 2018. Le bilan à l'exportation s'améliore également et les perspectives pour 2018 restent stables. Les investissements internes (immobilier, outil de production, R & D, formation...) se sont accrues en 2017 et progresseraient encore en 2018. Les prévisions d'investissements externes (prises de participation, créations de filiales) se stabilisent. Le financement des investissements par l'endettement et les concours bancaires a légèrement reculé en 2017, compensé par une hausse de l'autofinancement. Les parts de ces deux sources de financement, proches de 50 %, devraient rester comparables en 2018. Le recrutement, principalement de personnel qualifié, est une difficulté à laquelle font face la plupart des ETI.

Graphique 1 : Évolution des soldes d'opinion prévisionnels d'activité selon la destination et d'emploi selon la localisation



Sources : enquêtes 2015-2018 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Selon l'enquête réalisée au printemps 2018 par la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance (encadré 1), les perspectives de croissance de l'activité des ETI n'ont jamais été aussi fortes depuis 2011¹ : 59 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2018, 7 % une baisse, soit un solde d'opinion de + 52 points, supérieur de 13 points à celui de 2017 et de 3 points comparé au solde record de 2011. Ces perspectives s'inscrivent toutefois dans le contexte de ralentissement de la croissance observé au premier trimestre.

Forte amélioration des perspectives d'activité des ETI industrielles et des ETI internationalisées

Le solde d'opinion prévisionnel d'activité pour 2018 progresse pour toutes les ETI à l'exception des ETI de la construction (+ 48 points après + 50 pour 2017) et des services (+ 54,

comme en 2017). Les ETI de l'industrie et du commerce tirent les perspectives d'activité vers le haut (+ 64 après + 41 pour les ETI de l'industrie et + 43 après + 28 pour celles du commerce). Les ETI de plus de 500 salariés sont toujours plus optimistes que les autres (+ 64 contre + 41 pour les ETI de moins de 500 salariés). Toutefois, stable pendant trois ans, le solde d'opinion prévisionnel d'activité des ETI de moins de 250 salariés augmente de 22 points, atteignant le niveau des ETI de moins de 500 salariés. Les ETI solidement implantées à l'international² sont à la fois les ETI les plus optimistes pour 2018 (+ 76) et celles dont le solde d'opinion prévisionnel a le plus augmenté (+ 27 points entre 2017 et 2018).

¹ Année de mise en place de l'enquête.

² C'est-à-dire dont plus du quart des effectifs sont basés à l'étranger.

L'optimisme des ETI quant à leur activité en France s'accroît fortement

Comme en 2017, les ETI sont beaucoup plus optimistes quant à la croissance de leur chiffre d'affaires en France qu'à l'étranger. Le solde prévisionnel d'activité en France (*graphique 1*) s'élève à + 40 (après + 26 en 2017) alors qu'il n'est que de + 18 dans l'Union européenne (UE) et de + 16 hors UE.

Le solde prévisionnel d'activité en France des ETI de l'industrie et de la construction (+ 39) est plus élevé qu'à l'étranger (+ 31 et + 29 pour les pays de l'UE et hors UE) contrairement aux années précédentes. Après avoir fortement diminué en 2017, les perspectives d'évolution de l'activité à l'étranger des ETI les plus internationalisées sont de nouveau en hausse (solde de + 53 contre + 37 en 2017 pour l'UE, + 48 contre + 43 hors UE).

Les perspectives de recrutement s'améliorent...

Les perspectives de recrutement en France des ETI s'améliorent fortement : le solde d'opinion est passé de + 25 pour 2017 à + 39 pour 2018. Cette dynamique de recrutement est particulièrement marquée pour les ETI des services (+ 50 après + 10), de la construction (+ 53 après + 17) et les plus internationalisées (+ 51 après + 22). Ces dernières sont même, pour la première fois, plus optimistes que les ETI innovantes (+ 51 contre + 45). Les ETI de moins de 250 salariés sont plus optimistes que celles de moins de 500 salariés (+ 37 contre + 33). Les perspectives de recrutement à l'étranger s'améliorent aussi, mais moins nettement : le solde d'opinion n'augmente que de 4 points entre 2017 et 2018 (+ 17 après + 13 en 2017). Cette augmentation concerne surtout les ETI les plus internationalisées (+ 58 après + 39) et, dans une moindre mesure, les ETI innovantes (+ 26 après + 19) et les ETI industrielles et de la construction (+ 25 après + 19).

... malgré des difficultés de recrutement prégnantes

En 2017, 93 % des ETI ont rencontré des difficultés de recrutement, dont 36 % beaucoup de difficultés. Les ETI de la construction et les ETI peu innovantes sont les plus concernées (respectivement 51 % et 40 % ont eu beaucoup de difficultés). La part des ETI de moins de 500 salariés ayant rencontré de grandes difficultés de recrutement est plus importante que celle des ETI de moins de 250 salariés (39 % contre 28 %).

Le niveau de qualification est la difficulté la plus fréquente (60 % des ETI). L'implantation de l'entreprise arrive ensuite, concernant 31 % des ETI (49 % des ETI de l'industrie hors construction, 43 % des ETI les plus internationalisées et 40 % des ETI innovantes). Le manque d'expérience (30 %) et le salaire demandé (25 %) sont les principales autres difficultés pour recruter.

Le niveau des commandes continuerait d'augmenter

En 2017, 26 % des ETI ont disposé de carnets de commandes bien remplis et 10 % faiblement remplis, en amélioration par rapport à 2016 (20 % contre 11 %). Les carnets de commandes des ETI de la construction (39 % contre 9 %) et du commerce (21 % contre 12 %) se sont nettement améliorés, au contraire de ceux des ETI des services (19 % après 29 % en 2016). La part des ETI de moins de 500 salariés jugeant leurs carnets de commandes bien remplis augmente en 2017 (23 % après 17 % 2016), mais celle des moins de 250 salariés diminue (16 % après 22 %). Les ETI les plus internationalisées (37 % contre 7 %) ont, avec les ETI de la construction, réalisé les meilleures performances en 2017. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2018 puisque le solde prévisionnel relatif aux commandes est de + 33 après + 25 pour 2017. Seules les ETI des services (+ 28 après + 33) et de la construction (+ 32 après + 33) font exception. Les ETI

Tableau 1 : Part des ETI qui jugent importants les obstacles à leur développement en 2018 (rappel en 2017)

En %

| | Ensemble des ETI | Industrie, construction | Commerce, transport, hébergement | Services |
|---|------------------|-------------------------|----------------------------------|----------|
| Réduction des marges | 47 (51) | 51 (53) | 50 (50) | 41 (48) |
| Manque de fonds propres | 14 (16) | 14 (10) | 12 (17) | 17 (22) |
| Endettement excessif | 14 (13) | 11 (12) | 17 (13) | 12 (14) |
| Resserrement des conditions d'accès au crédit | 12 (14) | 10 (15) | 14 (14) | 13 (13) |

Sources : enquêtes 2017-2018 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

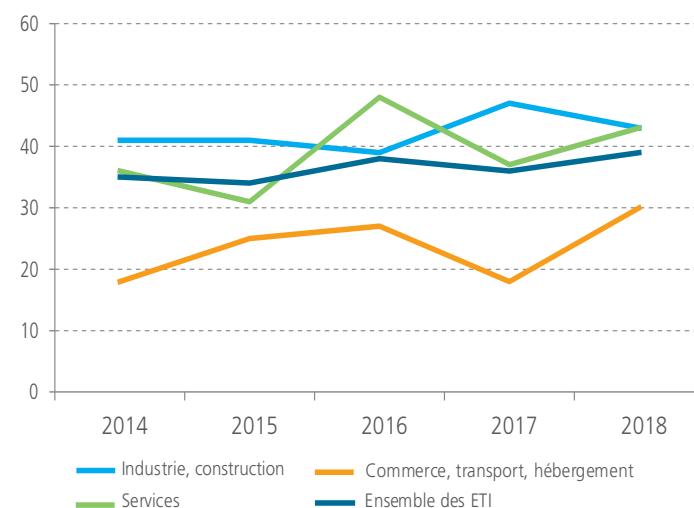
les plus internationalisées (+ 50), de l'industrie (+ 41) et les plus innovantes (+ 39) sont particulièrement optimistes. Les ETI de moins de 250 salariés, qui affichaient un solde prévisionnel négatif pour 2017 (- 1), se montrent beaucoup plus optimistes cette année (+ 30).

À l'exportation, le bilan s'améliore légèrement

Le bilan 2017 des ETI à l'exportation demeure néanmoins en deçà de leurs attentes : seules 19 % considèrent que le niveau de leurs exportations a été supérieur à leurs attentes contre 22 % le jugeant inférieur. La part des ETI estimant leurs objectifs d'exportation dépassés est malgré tout en augmentation (19 % contre 12 % en 2016). Cette amélioration concerne les ETI les plus internationalisées, de l'industrie et de plus de 500 salariés. Les ETI des services, qui étaient en 2016 les seules à être satisfaites de leur exposition à l'international, sont plus nombreuses qu'en 2016 à considérer leurs objectifs à l'exportation inférieurs à leurs attentes (29 % contre 15 % en 2016).

La différence entre la proportion d'ETI estimant que leurs exportations seront en augmentation en 2018 et la part de celles pensant qu'elles diminueront est de + 39, soit une hausse de 3 points par rapport à 2017 (*graphique 2*). Les ETI les plus optimistes sont, comme en 2017, les plus internationalisées (+ 59). Les ETI de l'industrie, bien que toujours parmi les plus optimistes, le sont moins qu'en 2017 (+ 43 après + 47). Les ETI peu innovantes et du commerce, d'ordinaire moins optimistes, sont les catégories d'ETI pour lesquelles le solde prévisionnel d'exportation s'accroît le plus fortement (respectivement de + 16 et + 12 points par rapport à 2017).

Graphique 2 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel des exportations selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2014-2018 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

La réduction des marges, obstacle au développement, continue de s'améliorer

47 % des ETI jugent que la réduction des marges est un frein important ou insurmontable à leur développement contre 51 % un an auparavant (*tableau 1*). La baisse concerne toutes les ETI à l'exception de celles de moins de 250 salariés (45 % après 42 %). Les plus concernées par cette diminution sont les ETI les plus internationalisées (45 % après 53 %) et des services (41 % après 48 %). Les ETI de la construction restent les plus sensibles à la réduction des marges, même si la part des ETI considérant celle-ci comme un obstacle important ou insurmontable (60 % en 2018) continue de diminuer (64 % en 2017 et 68 % en 2016).

Les investissements internes en forte hausse en 2017 et 2018, les prévisions de croissance externe se stabilisent

Le solde d'opinion entre les dirigeants d'ETI qui considèrent que leurs investissements de croissance interne (investissements physiques et immatériels) ont augmenté en 2017 et ceux qui pensent qu'ils ont diminué s'amplifie fortement (+ 45 après + 32 en 2016 et + 22 en 2015). Toutes les ETI sont concernées par cette augmentation, en particulier les ETI de la construction (+ 32 points d'augmentation entre 2016 et 2017), les plus internationalisées (+ 29 points), les ETI des services (+ 22 points) et les ETI innovantes (+ 19 points).

Cette tendance à la hausse des investissements de croissance interne se poursuivrait en 2018 (*graphique 3*) pour toutes les ETI. Les ETI des services (solde prévisionnel de + 51), les plus internationalisées (+ 45), les ETI de plus de 500 salariés (+ 40) et les plus innovantes (+ 39) sont celles ayant davantage l'intention d'investir en 2018.

Les intentions de prise de participation et de création de filiale pour 2018 continuent d'augmenter légèrement : 42 % des dirigeants d'ETI prévoient de prendre une participation dans une autre entreprise et 30 % de créer une filiale en 2018 contre respectivement 41 % et 28 % un an auparavant. S'agissant des prévisions de croissance externe à l'étranger, 18 % des ETI y ont des projets fermes de création de filiale ou de prise de participation contre 16 % en 2017 et 15 % en 2016. Les projets en UE, en légère hausse (10 % contre 9 % en 2017), retrouvent le niveau de 2015. Les ETI les plus internationalisées sont toujours celles dont les perspectives de croissance externe sont les plus élevées.

Le financement par endettement et concours bancaires décroît en 2017 au profit de l'autofinancement

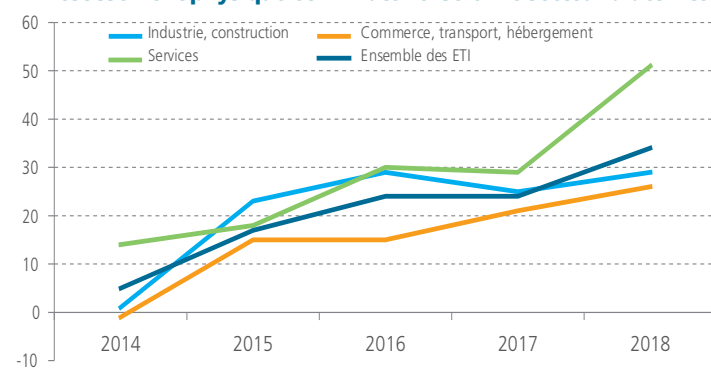
La part du financement des investissements par endettement et concours bancaires a diminué entre 2016 et 2017 : les ETI ont financé 48 % leurs investissements en recourant au crédit contre 51 % en 2016. Seules les ETI du commerce et les moins innovantes ont recouru pour plus de la moitié d'entre elles à ce moyen de financement.

La part de l'autofinancement des investissements, qui avait diminué entre 2015 et 2016, augmente de nouveau en 2017 (47 % des investissements des ETI ont été autofinancés en 2017 contre 45 % en 2016). Le recours à l'autofinancement s'est accru pour les ETI des services (62 % après 50 % en 2016) et les ETI de plus de 500 salariés (50 % après 45 %). Les ETI de moins de 250 salariés présentent un profil inverse de celui de la plupart des autres ETI : leur recours à l'autofinancement a fortement baissé en 2017 (46 % après 59 %) tandis que le recours à l'endettement a augmenté de manière importante (43 % après 32 %).

La part du financement par apports en fonds propres reste très faible bien qu'en constante augmentation.

Pour 2018, le solde prévisionnel d'autofinancement, bien que négatif, poursuit son redressement : il s'établit à - 3 contre - 6 en 2017 et - 10 en 2016. Le solde du recours à l'endettement, positif, reste pratiquement au niveau de 2017 (+ 12 après + 11).

Graphique 3 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel de l'investissement physique et immatériel selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2014-2018 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

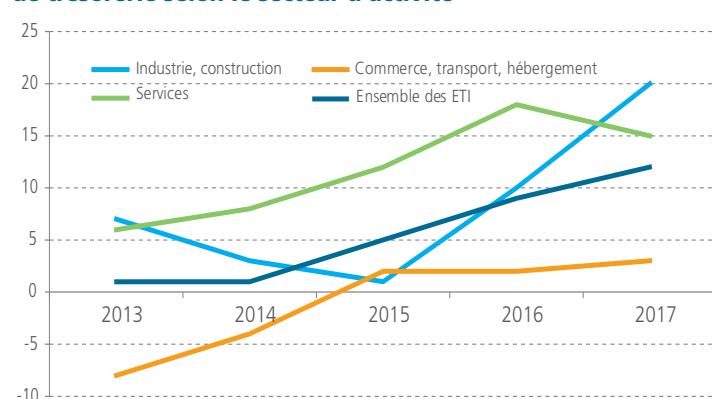
Près de neuf ETI sur dix ne rencontrent pas de difficultés d'accès au crédit

En 2017, 86 % et 87 % des ETI n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement (contre 83 % en 2016). Certains freins limitent néanmoins leur recours aux prêts bancaires. Les garanties restent le principal obstacle, bien qu'elles les perçoivent moins comme une contrainte importante ou insurmontable aux prêts de court (17 % après 18 %) et long terme (23 % après 28 %). Malgré les taux d'intérêt particulièrement bas observés en 2017 et dans la première moitié de 2018, 7 % des ETI les considèrent en 2018 comme une contrainte importante ou insurmontable à l'accès au crédit de trésorerie (+ 1 point par rapport à 2017) et 8 % au crédit à l'investissement (comme en 2017).

La situation de trésorerie s'est globalement améliorée en 2017

La situation de trésorerie des ETI s'améliore globalement (solde d'opinion de + 12 en 2017 après + 9 en 2016 – *graphique 4*). Plus particulièrement, le solde d'opinion des ETI de l'industrie et de la construction (+ 20 après + 10), des ETI innovantes (+ 17 après + 7) et des ETI de plus de 500 salariés (+ 16 après + 10) s'accroît en 2017. Il diminue en revanche pour les ETI de moins de 500 salariés (+ 8 après + 9), particulièrement pour celles de moins de 250 salariés (+ 5 après + 20), et pour les ETI des services (+ 15 après + 18). Les ETI les plus internationalisées restent la catégorie d'ETI la plus optimiste (+ 19). Toutefois, leur situation de trésorerie ne devrait pas s'améliorer en 2018 (solde prévisionnel de + 20 après + 23). Les ETI innovantes sont moins optimistes quant à leur situation de trésorerie pour 2018 (+ 10 après + 13). Au niveau sectoriel, les ETI du commerce sont les seules pour lesquelles le solde prévisionnel de trésorerie augmente (+ 5 points).

Graphique 4 : Évolution du solde d'opinion de la situation de trésorerie selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2014-2018 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Encadré 1 : Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en mars-avril 2017 par la DGE et Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. 670 questionnaires ont été reçus, sur lesquels 518 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par poststratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis, sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Encadré 2 : Les ETI sous contrôle étranger moins optimistes que les ETI nationales

- Les ETI sous contrôle étranger sont des ETI localisées en France mais appartenant à un groupe dont la tête est une société étrangère. Les ETI sous contrôle étranger sont plus présentes dans l'industrie que les ETI nationales (45,2 % sont des ETI industrielles contre 31,7 % des ETI nationales). Elles sont plus innovantes (67,1 % contre 59,6 %). À ce titre, elles financent plus d'investissements en R & D (58,8 % contre 45,7 % pour les ETI nationales) et innover davantage (57,2 % contre 44,8 %). Les ETI sous contrôle étranger sont également beaucoup plus tournées vers l'international : 77 % d'entre elles ont exporté en 2017 contre seulement 45 % des ETI nationales.
- Quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2018, le solde d'opinion prévisionnel des ETI sous contrôle étranger est inférieur à celui des ETI nationales (+ 41 contre + 52). Elles sont moins optimistes que les nationales quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires en France et à l'étranger (+ 27 contre + 40 pour la France, + 6 contre + 18 pour l'UE, + 12 contre + 16 pour les pays hors UE). En revanche, 31 % des ETI sous contrôle étranger ont eu un carnet de commandes bien garni en 2017 contre 26 % des ETI nationales, et elles sont légèrement plus optimistes que ces dernières en ce qui concerne leurs carnets de commandes en 2018 (solde prévisionnel de + 34 contre + 33).
- Les perspectives d'embauche en France et à l'étranger sont également moins bonnes que celles des ETI nationales (solde prévisionnel de + 21 contre + 39 pour la France, de + 5 contre + 17 pour les effectifs hors France). Les ETI sous contrôle étranger rencontrent en revanche moins de difficultés pour recruter (78 % contre 92,8 % pour les ETI nationales). Les trois principales difficultés citées sont le niveau de qualification (64 %), l'implantation de l'entreprise (44 %) et le salaire demandé (30,5 %). Les ETI industrielles sont les plus concernées des ETI sous contrôle étranger par les difficultés de recrutement.
- Les performances et perspectives à l'exportation des ETI sous contrôle étranger sont légèrement meilleures que celles des ETI nationales : leurs exportations ont été supérieures à leurs attentes pour 18 % d'entre elles et inférieures pour 16 % contre 19 % et 22 % pour les ETI nationales.
- Les investissements internes des ETI sous contrôle étranger ont nettement moins augmenté que ceux des ETI nationales en 2017 (solde de + 16 contre + 45). En revanche, leur solde prévisionnel d'investissements internes pour 2018 est égal à celui des ETI nationales (+ 34). Pour financer ces investissements, les ETI sous contrôle étranger recourent massivement à l'autofinancement (80 % d'entre elles ont autofinancé leurs investissements contre 47 % des ETI nationales) et beaucoup moins à l'endettement (13 % contre 45 %). C'est pourquoi elles sont moins concernées par les contraintes d'endettement excessif (7 % contre 14 %) et de resserrement des conditions d'accès au crédit (7 % contre 12 %). Ce constat ne devrait pas changer en 2018 (soldes prévisionnels de + 1 pour chacun de ces modes de financement).
- Les ETI sous contrôle étranger rencontrent encore moins de difficultés que les autres pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement (respectivement 89 % et 93 % n'ont aucune difficulté contre 86 % et 87 % des ETI nationales). Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles pourraient disposer plus aisément de garanties aux prêts de court et long terme : elles perçoivent en effet moins fréquemment ces garanties comme un obstacle au financement. Le niveau des taux d'intérêt pour les prêts de court et long terme est également moins perçu comme un frein au financement (4 % et 6 %). Concernant les obstacles à leur développement, les ETI sous contrôle étranger citent un peu plus souvent que les ETI nationales la réduction des marges (52 % contre 47 %) mais elles sont moins touchées par le manque de fonds propres (6 % contre 14 %).

■ Johanna BISMUTH, DGE,
Catherine GOULMOT, Paul RASO, Bpifrance

Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2018 », Bpifrance, juin 2018. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la DGE et Bpifrance.

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2018

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES